

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 34

Artikel: Exposition universelle de 1867
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Exposition universelle de 1867.

Le comité vaudois pour l'exposition universelle de Paris, en 1867, vient d'expédier une circulaire à toutes les personnes qui lui ont adressé des demandes d'admission pour cette exposition. Il résulte de cette circulaire que la place dont la Suisse dispose dans le palais de l'exposition est fort restreinte, vu le grand nombre des exposants qui se sont fait inscrire et qu'elle est même insuffisante pour un certain nombre de classes. C'est essentiellement dans le premier groupe, celui consacré aux beaux-arts, que le manque de place se fait le plus sentir: 115 exposants avec 235 œuvres d'art demandent 480 mètres carrés de parois verticales et 9 mètres carrés environ de surface horizontale, et la place dont la Suisse peut disposer ne contient que 159 mètres carrés de parois verticales et 4 à 5 mètres carrés de surface horizontale. Les œuvres annoncées par Genève demandent à elles seules 278 mètres carrés, exactement le double de ce qui est attribué à la Suisse toute entière. La commission fédérale pour l'exposition se verra donc dans l'obligation de réduire considérablement, pour cette classe, les espaces demandées, et, dans tous les cas, ne pourra accorder à chaque artiste que l'exposition d'une de ses œuvres.

Le plan détaillé du compartiment suisse, dressé par les soins de l'architecte que le Conseil fédéral a délégué à cet effet, montre que l'on a tiré le parti le plus complet de l'emplacement qui nous a été accordé; aussi, dans la plupart des classes, pourra-t-on parvenir à disposer très heureusement le plus grand nombre des produits annoncés. Ce n'est guère que les objets de grandes dimensions, les machines entre autres, qui pourraient se trouver à l'étroit dans l'intérieur du palais. Le Conseil fédéral a songé à construire dans le parc un bâtiment spécial qui recevrait les produits de différentes classes et surtout de celles qui se rapportent aux machines, qui ne pourraient absolument pas être logées dans le Palais lui-même. On verrait dans ce bâtiment différents appareils de chauffage, des planches, ardoises, matériaux de construction, des machines et instruments pour l'agriculture, des roues hydrauliques, pompes, ventilateurs, machines à vapeur, machines à fabriquer le papier, voitures, etc.

La construction de ce bâtiment n'est cependant pas encore assurée; d'un côté, il n'est pas certain que le comité impérial de Paris consente à laisser exposer certains produits en dehors des emplacements qui leur sont expressément affectés, et cela afin de ne

pas rompre l'harmonie générale du plan de l'exposition; d'un autre côté, il est fort possible que les ressources financières dont peut disposer l'autorité fédérale ne lui permettent pas cette construction. Dans tous les cas, le Conseil fédéral est bien décidé à faire tout ce qui dépend de lui pour que tout ce qui mérite d'être exposé obtienne la place qui lui revient et pour que l'exposition suisse soit aussi complète que possible.

S. C.

Lettres de Lausanne.

II.

Je ne te reconnais plus, Ulrich; deux lettres de toi dans l'espace de douze jours!... Il n'est plus le temps où tu ne m'écrivais que tous les six mois. Ah! je vois bien que les sentiments dont ton cœur déborde ont besoin de se verser dans le cœur d'un ami. J'ai éprouvé une véritable et sincère joie en ouvrant la petite boîte qui contenait le portrait de celle qui doit bientôt partager ta destinée; quelle figure agréable et sereine, quel sourire affectueux, que de franchise et d'amour dans ce regard, que de bonté sur ces lèvres! Crois-le, cher Ulrich, je garde ce médaillon comme un souvenir sacré du meilleur de mes amis.

Il faut que je te le dise, cependant, malgré les éloges que tu me fais de la société dans laquelle tu vis, malgré les beautés parmi lesquelles ton cœur a fait son choix, ce n'est pas seulement à Mayence qu'il y a de jolies et aimables femmes; les bords du Léman sont très bien dotés sous ce rapport. Tu penses peut-être que je vais te vanter les femmes de Montreux, dont les touristes parlent dans leurs relations de voyages; du tout, elles ont une réputation qu'ont bien voulu leur faire tous ceux qui ont écrit sur ce pays; ils se sont plu à embellir les filles d'Eve dans cet Eden du canton de Vaud. Quant à moi, j'ai visité Montreux plusieurs fois sans jamais y rencontrer les femmes qu'on nous dépeint; toutes celles que j'y ai vues peuvent facilement trouver leurs rivales dans mainte autre localité. Ce que j'ai remarqué de plus intéressant chez elles, c'est leur costume aussi simple que gracieux et qu'on regrette de voir disparaître de jour en jour au contact des étrangers, qui apportent là des habitudes de luxe et menacent de transformer en marchands de côtelles tous les habitants de la contrée.

Le corsage noir, les manches blanches et bouffantes, le large chapeau de paille des femmes de Montreux caractérisent le costume national auquel ces braves